

Seconde générale et
technologique...

Et après ?

Sommaire

- ❑ Les temps de l'orientation
- ❑ La voie générale et technologique
- ❑ La voie professionnelle
- ❑ Et au lycée Sivard de Beaulieu ?

Les temps de l'orientation

L'heure des choix en fin de 2^{nde}

Pour choisir votre bac, vous devez vous poser plusieurs questions :

- Quelles disciplines m'intéressent le plus ?
- Quels sont mes résultats scolaires ?
- Quelles études envisager après le bac ?

L'important étant de choisir la voie dans laquelle vous serez en situation de réussite et de vous épanouir.

Les possibilités après une année en 2^{nde} GT

- Evidemment : 1^{ère} générale ou 1^{ère} technologique
- Mais aussi : voie professionnelle en formation initiale ou par alternance
- Et parfois : maintien en 2^{nde} GT

Le rôle du conseil de classe

Le conseil de classe émet un avis sur les intentions d'orientation et des recommandations sur vos souhaits. Les résultats scolaires sont importants, en particulier ceux concernant les disciplines fondamentales de la série visée ou les enseignements de spécialité choisis.

- Septembre à décembre : le temps de la réflexion
- Décembre : le premier bilan scolaire
- Vous vous informez sur les différentes voies (générale, technologique et professionnelle) de 1^{ère} et leurs poursuites d'études dans l'enseignement supérieur (BTS, BUT, LICENCE, CPGE, etc.). Vous faites le point sur vos résultats scolaires, vos goûts et vos centres d'intérêt.
- Les projets de réorientation en voie professionnelle impliquent un dialogue étroit et anticipé avec le professeur principal et l'équipe de direction,
- Février : les premiers choix
- Mars : l'avis du conseil de classe
- **Mai : l'heure des choix définitifs**
- Juin - Juillet - Août : le temps des décisions
- Vous exprimez vos demandes provisoires d'orientation : choix de la voie de 1^{re} (générale ou technologique, professionnelle).
- Dès la 1^{ère}, commencez à penser à l'après-bac et à votre orientation en participant aux actions d'orientation dans votre lycée et en allant aux journées portes ouvertes ou à des mini-stages des établissements du supérieur.

Les affectations

L'affectation en 1ère générale, technologique ou professionnelle fait suite à la décision d'orientation.

Si la série de la voie générale, technologique ou professionnelle que vous demandez n'est pas proposée dans votre établissement d'origine, ou que vous souhaitez changer de lycée (au sein de la même académie), vous devrez renseigner un dossier d'admission que votre chef d'établissement d'origine fera suivre auprès de la DSDEN (direction des services départementaux de l'Éducation nationale).

Pour un changement hors de l'académie, vous devrez contacter la DSDEN du département demandé.

À noter : en cas d'orientation vers une spécialité de bac professionnel ou de CAP (ce qui ne concerne qu'un effectif réduit d'élèves), c'est l'établissement d'origine qui saisit les vœux d'orientation et transmet la demande.

Pour les lycéens qui souhaitent changer d'orientation vers une voie professionnelle il est vivement recommandé (parfois obligatoire) d'effectuer un stage passerelle. Ces stages se déroulent en cours ou en fin d'année. Ils apportent les compléments d'enseignement indispensables au changement d'orientation. Ils permettent notamment d'évaluer la motivation, les capacités scolaires et comportementales de l'élève pour suivre en parcours professionnel.

La voie générale et technologique

Organisation des enseignements en classes de Première et Terminale

- Des enseignements communs
- En classe de Première générale : trois enseignements de spécialité à choisir parmi treize
- En classe de Première technologique : trois enseignements de spécialité liés à la série choisie
- En classe de Terminale : deux enseignements de spécialité à choisir parmi les trois suivis en Première
- Des enseignements optionnels
- De l'accompagnement personnalisé selon les besoins des élèves
- De l'accompagnement au choix de l'orientation

Enseignements communs en classes de Première et Terminale générale

- Français en classe de Première
- Philosophie en classe de Terminale
- Histoire-géographie
- Langues vivantes A et B
- Education physique et sportive
- Enseignement scientifique (en classe de 1^{ère} et Tale)
et mathématiques spécifiques (en classe de 1^{ère})
- Enseignement moral et civique

Enseignements
communs en
classes de Première
et Terminale
générale : focus sur
l'enseignement
scientifique

Enseignement scientifique : cet enseignement vise la construction de la culture scientifique dont devraient disposer les élèves pour comprendre les grands enjeux et les grands débats scientifiques du XXI^e siècle. Il ne vise pas à construire un savoir encyclopédique mais cherche plutôt à atteindre trois buts intimement liés :

- contribuer à faire de chaque élève une personne lucide, consciente de ce qu'elle est, de ce qu'est le monde et de ce qu'est sa relation au monde ;
- contribuer à faire de chaque élève un citoyen ou une citoyenne responsable, qui connaît les conséquences de ses actions sur le monde et dispose des outils nécessaires pour les contrôler ;
- contribuer au développement en chaque élève d'un esprit rationnel, autonome et éclairé, capable d'exercer une analyse critique face aux fausses informations et aux rumeurs.

Enseignements communs en classes de Première et Terminale générale : focus sur les mathématiques spécifiques

Mathématiques spécifiques : 1h30 par semaine pour tous les élèves de 1^{ère} générale n'ayant pas choisi la spécialité mathématiques. Cet enseignement a vocation à permettre aux non-spécialistes de consolider l'apprentissage et la maîtrise des notions fondamentales et de leur assurer un socle de connaissances et de compétences mathématiques utiles pour la vie sociale et professionnelle (statistiques, probabilités, traitement de données etc.). Les objectifs sont de :

- consolider la culture mathématique de tous les élèves et leur assurer le socle de connaissances et de compétences mathématiques qui leur sera nécessaire pour réussir leur vie sociale, citoyenne et professionnelle, quel que soit le parcours de formation qu'ils choisiront par la suite ;
- réconcilier avec les mathématiques les élèves qui ont perdu le goût et l'intérêt pour cette discipline ; communiquer le plaisir de les pratiquer à travers des activités mettant en valeur leur efficacité et éclairer sur la place qu'elles jouent dans le monde contemporain ;
- permettre à chaque élève d'appréhender la pertinence des démarches mathématiques et de développer des aptitudes intellectuelles comme la rigueur, la logique, l'esprit critique mais aussi l'inventivité et la créativité ;
- assurer les bases nécessaires à la compréhension de phénomènes quantitatifs tels qu'ils sont mobilisés dans les différents champs disciplinaires et tels qu'ils permettent d'éclairer certains débats actuels.

Enseignements de spécialité en classes de Première et Terminale générale

Tous les élèves choisissent trois enseignements de spécialité en Première (4h chacun) puis en approfondissent deux en Terminale (6h chacun).

Il existe 13 enseignements de spécialité, sachant qu'aucun lycée ne les propose tous et que chaque lycée dispose de sa propre carte de formation :

- **Arts**
- Biologie-écologie (uniquement en lycée agricole)
- Éducation physique, pratiques et culture sportives
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères
- Littérature et langues et cultures de l'antiquité
- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la terre
- Sciences de l'ingénieur
- Sciences économiques et sociales

Trois
enseignements de
spécialité
en Première dont
deux seront
conservés en
Terminale :

comment choisir ?



En fonction de
l'orientation post-
bac envisagée



En fonction des
résultats obtenus
dans chaque
enseignement



En fonction de vos
centres d'intérêt

Enseignements optionnels en classes de Terminale générale

Il est possible de choisir en classe de terminale un enseignement optionnel supplémentaire parmi les trois suivants :

- Mathématiques complémentaires (pour les élèves ne choisissant pas en Terminale la spécialité « mathématiques »)
- Mathématiques expertes (pour les élèves choisissant en Terminale la spécialité « mathématiques »)
- Droit et grands enjeux du monde contemporain

Horaires disciplinaires en classes de Première et Terminale générale

Enseignements		Seconde	Première	Terminale
Enseignements communs	Français	4 h	4 h	/
	Philosophie	/	/	4 h
	Mathématiques	4 h	1 h 30 (mathématiques spécifiques)	/
	Histoire-géographie	3 h	3 h	3 h
	LVA et LVB (enveloppe globalisée)	5 h 30	4 h 30	4 h
	Physique-chimie	3 h	/	/
	Sciences de la vie et de la terre	1 h 30	/	/
	Enseignement scientifique	/	2 h	2 h
	Éducation physique et sportive	2 h	2 h	2 h
	Sciences économiques et sociales	1 h 30	/	/
	Sciences numériques et technologie	1 h 30	/	/
Enseignement moral et civique	18 h / an	18 h / an	18 h / an	
Enseignements de spécialité	Enseignement de spécialité 1	/	4 h	6 h
	Enseignement de spécialité 2	/	4 h	6 h
	Enseignement de spécialité 3	/	4 h	/
Enseignements optionnels	Enseignement optionnel général	3 h	3 h	3 h
	Enseignement optionnel technologique	1 h 30	/	/
	Enseignement optionnel de terminale	/	/	3 h

Les baccalauréats technologiques

Huit séries au choix

Le bac technologique conduit principalement à des études supérieures techniques à bac+2 ou 3 (BTS, BUT), voire plus longues (écoles de commerces, d'ingénieur, classes préparatoire, licence pro, etc.)

- **ST2S** Sciences et technologies de la santé et du social
- **STAV** Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant
- **STD2A** Sciences et technologie du design et des arts appliqués (en principe dès la classe de 2^{nde})
- **STHR** Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (en principe dès la classe de 2^{nde})
- **STI2D** Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- **STL** Sciences et technologies de laboratoire
- **STMG** Sciences et technologies du management et de la gestion
- **S2TMD** Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse

Enseignements communs en classes de Première et Terminale technologique

- Français en classe de Première
- Philosophie en classe de Terminale
- Mathématiques
- Histoire-géographie
- Langues vivantes A et B
- Education physique et sportive
- Enseignement technologique en langue vivante A
- Enseignement moral et civique

Enseignements
communs en
classes de Première
et Terminale
technologique :

focus sur
l'enseignement
technologique en
langue Vivante
(ETLV)

L'ETLV est un enseignement de langues vivantes : à ce titre on étudie en ETLV le programme de langue vivante en prenant appui sur les liens qui peuvent être faits avec le programme de technologie. Il est pris en charge conjointement par deux enseignants, un enseignant de langue vivante et un enseignant de la spécialité de science et technologie concernée.

Coefficients appliqués par discipline dans l'étude des dossiers d'orientation

Vous pouvez noter que même si elles comptent parfois moins, quasiment toutes les disciplines comptent. Par exemple, la note de physique-chimie d'un élève de 2nde qui veut aller en 1^{ère} STMG compte avec un coefficient 1.

Séries et spécialités	Elèves attirés par:	FRANCAIS	MATHS	LV1	LV2	PHYSIQUE CHIMIE	SVT	SNT	EPS	SES	HISTOIRE GEO
STI2D	Fonctionnement des systèmes techniques de l'industrie ou du quotidien, conception de nouveaux produits	4	5	2	1	4	1	3	2	2	1
STL	Manipulation en laboratoire, étude des produits de la santé, de l'environnement, des bio-industries, des industries de la chimie	3	3	1	1	3	5	3	2	2	2
ST2S	Relations humaines, aide aux autres, domaine social et para- médical	3	2	2	2	2	5	2	2	3	2
STMG	Fonctionnement et gestion des organisations (commerce, entreprise, association, administration), relations au travail	6	4	3	2	1	1	4	1	4	2
STD2A	Application de l'art: mode, design Conception et réalisation d'objets ou d'espace	6	4	2	1	1	0	3	0	1	2
STHR	Hôtellerie et restauration	2	2	3	3	2	3	1	2	0	3
STAV	Agriculture, biologie, environnement	4	3	2	2	2	5	3	2	2	1

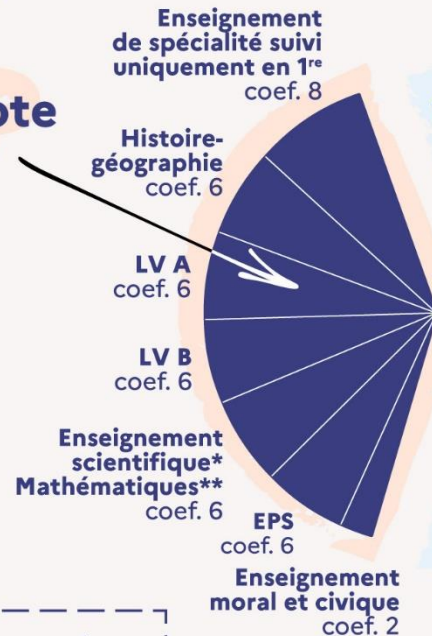
Les modalités d'évaluation du baccalauréat

- 40% de la note est obtenue par le biais du **contrôle continu**, soit la moyenne générale issue des moyennes annuelles des bulletins scolaires du cycle terminal (classes de 1re et de terminale). **Toutes les disciplines du tronc commun qui ne font pas l'objet d'épreuves terminales** sont concernées par ce contrôle continu.
- 60% de la note est obtenue dans le cadre d'**épreuves anticipées ou d'épreuves terminales** :
 - Les **épreuves anticipées de français** en fin de classe de première
 - Les **deux épreuves pour les enseignements de spécialité** suivis par l'élève en terminale
 - La **philosophie**
 - Le **Grand oral**
- Les enseignements optionnels sont valorisés à hauteur de deux ou quatre coefficients, qui viennent s'ajouter aux 100 coefficients communs du baccalauréat.

Répartition de la note finale

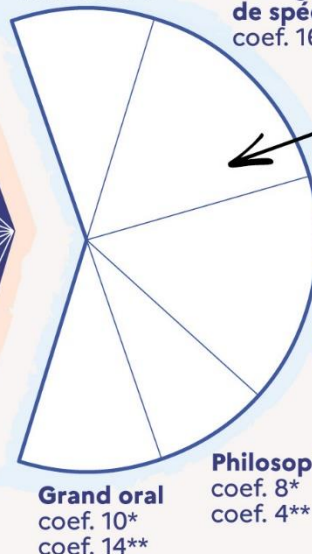


Contrôle continu
40 %
de la note finale



Enseignements optionnels
coef. 2 à 4 supp.***

Français (épreuves anticipées en fin de 1^{re})
Oral coef. 5
Écrit coef. 5



Contrôle terminal
60 %
de la note finale

*En voie générale
**En voie technologique
*** 2 si suivi uniquement une année, 4 si suivi en 1^{re} et terminale

La voie professionnelle

Les familles de métiers :

- ❑ Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics : menuisier alu-verre, métallerie, couverture, maçonnerie, aménagement et finition
- ❑ Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique
- ❑ Métiers de la relation client : accueil, commerce, vente
- ❑ Métiers des industries graphiques et de la communication : imprimerie, façonnage de produits imprimés, réalisation pluri média etc.
- ❑ Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment : géomètre, topographe, assistant architecture
- ❑ Métiers de l'alimentation : boucher-charcutier, boulanger-pâtissier, poissonnier
- ❑ Métiers de la beauté et du bien-être : esthétique, coiffure
- ❑ Métiers de l'aéronautique : aviation
- ❑ Métiers de l'hôtellerie et restauration : cuisine, restauration
- ❑ Métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques et industriels : fonderie, technicien d'usinage, chaudronnerie etc.
- ❑ Métiers du numérique et des transitions énergétiques : électricien, sûreté et sécurité des infrastructures et de l'habitat, systèmes numériques, systèmes énergétiques et climatiques, froid et conditionnement d'air
- ❑ Métiers de la maintenance des matériels et des véhicules : voitures, motos, bateaux, tracteurs, engins de chantiers etc.
- ❑ Métiers du pilotage et de la maintenance des installations automatisées : maintenance des équipements industriels...
- ❑ Métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement
- ❑ Métiers de la mer : commerce, pêche, plaisance, électromécanicien de marine, etc.
- ❑ Métiers de l'enseignement agricole :
 - Alimentation bio-industrie-laboratoire
 - Métiers de la nature, gestion des milieux naturels (guides nature) , paysage, forêt
 - Métiers des productions agricoles (agriculture, élevage, fruits, fleurs, légumes, arbres, animaux)
 - Métiers conseils et vente en alimentation, en animalerie, en jardinerie

Les spécialités hors familles de métiers :

- Accompagnement, soins et services à la personne
- Animation-Enfance et personnes âgées
- Artisanat et métiers d'art : facteur d'orgues, communication visuelle pluri-media, merchandising visuel, métiers de l'enseigne et de la signalétique, tapisserie d'ameublement, verrerie scientifique et technique
- Carrossier peintre automobile
- Conducteur transport routier marchandises
- Construction des carrosseries
- Cultures marines
- Gestion des pollutions et protection de l'environnement
- Hygiène, propreté, stérilisation
- Maintenance nautique
- Métiers de l'entretien des textiles : blanchisserie, pressing
- Métiers de la mode - vêtements
- Métiers de la sécurité
- Métiers du cuir : chaussures, maroquinerie, sellerie garnissage
- Métiers et arts de la pierre
- Modélisation et prototypage 3D
- Optique lunetterie
- Optique photonique : technologies de la lumière
- Perruquier posticheur
- Photographie
- Plastiques et composites
- Production en industries pharmaceutiques, alimentaires et cosmétiques
- Technicien constructeur bois
- Technicien en appareillage orthopédique
- Technicien en prothèse dentaire
- Technicien gaz
- Techniques d'interventions sur installations nucléaires
- Transport fluvial
- Transports par câbles et remontées mécaniques

Et au lycée
Sivard de
Beaulieu ?

Au lycée Sivard de Beaulieu, les élèves peuvent :

- Poursuivre en 1^{ère} générale et choisir parmi 8 enseignements de spécialité.
- Poursuivre en 1^{ère} STMG et choisir parmi 3 enseignements spécifiques en Terminale.

La carte des formations au lycée Sivard de Beaulieu :

Les enseignements de spécialité en voie générale

- Arts
- Biologie-écologie (uniquement en lycée agricole)
- Éducation physique, pratiques et culture sportives
- **Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques**
- **Humanités, littérature et philosophie**
- **Langues, littératures et cultures étrangères**
- Littérature et langues et cultures de l'antiquité
- **Mathématiques**
- **Numérique et sciences informatiques**
- **Physique-chimie**
- **Sciences de la vie et de la terre**
- Sciences de l'ingénieur
- **Sciences économiques et sociales**

La carte des formations au lycée Sivard de Beaulieu :

Les enseignements de spécialité en voie générale

Le choix des trois enseignements de spécialité devra se faire dans le respect des contraintes organisationnelles du lycée.

Il ne sera pas possible d'associer dans ses choix les enseignements suivants :

- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques / Numérique et science informatique
- Humanités, littérature et philosophie / Mathématiques
- Langues, littératures et cultures étrangères / Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences économiques et sociales / Physique-chimie

La série STMG

En classe de 1^{ère} :

- Enseignements généraux
- Sciences de gestion et numériques : 7h/semaine
- Management : 4h/semaine
- Droit et Economie : 4h/semaine

En classe de Terminale :

- Enseignements généraux
- Management, sciences de gestion et numérique avec un enseignement spécifique (**gestion et finance** ou **mercatique** (marketing) ou **ressources humaines et communication**) : 10h/semaine
- Droit et Economie : 6h/semaine

Les enseignements optionnels

De la Seconde à la Terminale :

- Langues et cultures de l'antiquité : latin (2 heures)
- Langue vivante C : italien (2 heures)
- Section européenne (DNL histoire ou DNL mathématiques)

En Terminale générale uniquement :

- Mathématiques complémentaires (3 heures)
- Mathématiques expertes (3 heures)

NB : une seule option au choix, cumulable avec la section européenne. Le cumul des options de Terminale avec celle choisie en Seconde est à étudier au cas par cas et soumis aux contraintes d'emplois du temps.

Ressources

- Sivard.fr : articles « Ressources pour l'orientation »
- Kiosque ONISEP au CDI
- PsyEN, professeurs, équipe de direction...